

Regards Actus

Bulletin d'Information
Mai 2011 - N° 4

Ville de Saint Mitre les Remparts

Edito

La qualité de la vie dans notre village passe aussi par la protection et la mise en valeur de notre patrimoine, ce qui est une évidence pour tous.

Je ne reviendrai pas sur les importants travaux qui ont été engagés durant la dernière décennie dans notre église paroissiale et qui vont se terminer cette année par la réfection complète de la toiture et la réfection de l'installation électrique.

Je ne reviendrai pas non plus sur les aides techniques et financières octroyées par la commune pour la rénovation des façades dans le centre ancien et son périmètre.

Sont en cours des travaux qui ne se voient pas, réalisés par les Chantiers du Pays Martégal : la réfection complète d'une montée à la Chapelle Saint Michel qui sera éclairée.

Nous avons, dans les cartons, un réaménagement de la place de l'Eglise, point phare de rassemblement de la population pour des événements heureux ou malheureux, la mise en discrétion des fils téléphoniques et électriques. Sur ce point, nous attendons l'accord du Syndicat Mixte d'Electrification du Département, maître d'œuvre et financeur de l'opération.

Mais nous sommes attentifs aussi aux initiatives qui auraient un impact visuel désastreux.

C'est le cas des blocs de climatisation en façade et nous demandons aux propriétaires de faire le nécessaire afin qu'ils ne soient pas visibles de la rue.

Il me semble en effet naturel que les efforts déployés d'un côté ne soient pas battus en brèche de l'autre.

Christian Beuillard, Maire

▷ Travaux

Varage - Massane et les travaux de voiries

Vu la mauvaise qualité des revêtements des allées de VARAGE - MASSANE, le plus souvent en bicouche, il nous est apparu que la rénovation des voiries de ces quartiers de Saint Mitre les Remparts était prioritaire.

Nous avons construit un programme de réhabilitation, sur 7 années 2005-2012 grâce à la mise en œuvre des Plans de Développement et d'Aménagement 2005-2007 et 2010-2012 conclus avec le Conseil Général.

C'est ainsi qu'ont été traitées les voies suivantes :
Bellevue - Allée Chérubini - Allée Jacques Tati - Allée Montgolfier - Allée du Bord de l'eau - Allée Jules Dassin - Allée St Louis - Allée Rouget de Lisle - Allée Allégret - Allée Albert Gance - Allée Chopin - Allée des Roses - Impasse de Patorgue - Impasse Rameau - Rue René Clair - Allée Marcel l'Herbier - Allée Plage d'Arthur - Allée Couperin - Chemin de Mauvejane -

Sans oublier le réaménagement des accotements de la RD 52 à MASSANE par le Conseil Général 13.

Seront traitées en 2012 :

- l'allée de la Plage - l'allée Marcel Carné - l'allée Bondiotti

Alors, nous ne serons pas loin d'avoir, enfin, à VARAGE et MASSANE, des voies dignes de ce nom.

Petit bémol cependant : ne pouvant pousser les murs, les voies ont été reconditionnées à l'identique, sans que nous ayons eu le moyen de mettre en place des aires de stationnement qui auraient été fort utiles.

Production solaire d'eau chaude de la crèche Pin'Prunelle

Après le gymnase René JAURAS, la crèche Pin'Prunelle s'équipe de panneaux solaires thermiques afin d'assurer la production d'eau chaude sanitaire.

Cette installation produira les 300 litres d'eau chaude nécessaire journallement en période d'ensoleillement. Nous pourrons ainsi arrêter nos installations au gaz de ville pendant la longue période estivale. Cette opération est financée par l'ADEME à 75%, ce qui

permet un retour sur investissement très rapide pour la ville.

Nous continuons ainsi notre plan d'économie d'énergie, la prochaine étape étant la production solaire d'eau chaude sanitaire de la nouvelle cantine Edouard VAILLANT.



Le Nouvel «Espace Bellefont»

Après démolition de l'ancien centre de secours, le nouvel « Espace Bellefont » devrait voir le jour en 2012.

Le futur bâtiment comportera au rez-de-chaussée, Saint Mitre Informations et la Police Municipale à l'étroit dans leurs locaux actuels.

Au 1^{er} étage, sera transférée l'Ecole de Musique

Georges Bizet ; le bâtiment occupé actuellement place de l'église sera mis en vente.

Le nouvel « Espace Bellefont » sera totalement accessible aux handicapés.

Visites de Quartier

Elles ont eu lieu en présence des élus et des membres des comités de quartier selon le planning ci-dessous :

10 MAI 2011 : LAVANDINES / ROCALEDES / ARNETES / FASSE GRIGNON

12 MAI 2011 : LES ECARTS / VIEUX VILLAGE

17 MAI 2011 : VARAGE

18 MAI 2011 : MASSANE

24 MAI 2011 : CREPON / PUGET / CROIX D'AYMARD / MISTRAL / BELLES AU BOIS / ROSTAND

A chaque visite, un compte-rendu du relevé des anomalies et des améliorations à apporter est envoyé aux participants.

La ville et ses associations



La ville de Saint Mitre les Remparts met gratuitement à disposition des salles de réunion ou d'activité aux associations.

Le planning d'utilisation des salles est géré par Saint Mitre Informations où l'on arrive, à ce jour, à donner satisfaction à tous.

Les salles dont les associations peuvent disposer sont au nombre de 5 :

- Salle polyvalente de Varage,
- 2 salles dans l'ancien centre de secours (Espace Bellefont),
- 2 salles de l'Espace Vaillant.

Avec la construction du restaurant scolaire de Vaillant, une réorganisation va être nécessaire par la disparition temporaire des salles actuelles. Il en sera de même lors de la démolition de l'ancien centre de secours en 2012.

Il faudra un peu d'indulgence de la part des associations avant d'aboutir à un état définitif dans lequel on trouvera de nouveau des salles de réunion à Vaillant et dans la nouvelle Maison des Associations, rue Irénée Sabatier qui pourrait être ouverte en 2013.

Vous pourrez constater que notre volonté dans les différentes phases d'aménagement est bien de conserver à nos associations les meilleures conditions possibles de fonctionnement.

▷ Finances

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition de 100€ dépensés en fonctionnement pour l'année 2010 :



LE BUDGET 2011

"UN BUDGET OU L'ON INVESTIT POUR L'AVENIR"

BUDGET PRIMITIF 2011

Fonctionnement :

Dépenses : 7 024 597€ - Recettes : 7 024 597€

Investissement :

Dépenses : 4 411 251€ - Recettes : 4 411 251€

En 2011 on été inscrits des travaux pour 3 332 203€ dont les plus significatifs sont :

- L'extension du parking de l'Europe
- Le restaurant scolaire Ecole Vaillant
- Le réaménagement du local du CCFF (report 2010)
- La réfection de la toiture de l'église (report 2010)

Il n'y aura pas de recours à l'emprunt pour la 6^{ème} ANNEE consécutive.

Les taux des contributions directes ont été maintenus au niveau de 2010

▷ Urbanisme

Le programme local de l'habitat (PLH) 2009-2014

Le PLH a été arrêté par la CAPM pour l'ensemble de son territoire le 24.06.2010 après avoir été voté en Conseil Municipal de Saint Mitre les Remparts le 27.05.2009. Il s'insère dans les obligations formulées par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13.12.2000.

Cette dernière impose aux communes de plus de 3500 habitants d'atteindre un quota de 20 % de logements sociaux par rapport au nombre de résidences principales, cela dans un délai maximum de 20 années.

Tant que ce quota n'est pas atteint, la commune doit verser un prélèvement sur ses finances (qui ne peut dépasser 5% de son budget de fonctionnement) calculé sur la base des locaux manquants.

La ville de Saint Mitre les Remparts échappe à ce prélèvement car le recensement de 2009 a donné un ré-

sultat inférieur en termes de population à celui de 1999 ! Néanmoins, le PLH a été arrêté à la construction de 19 logements par an, en moyenne, sur 6 ans soit 114 logements au total.

Où en sommes-nous ?

Pour l'instant, rien n'est sorti de terre mais sont actés :

- 1°) un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) pour 2012 avec un « équivalent » logements sociaux de 40,
- 2°) un projet de 50 logements sociaux aux Emplanners pour fin 2013.

Aménagement de la Zone d'activité des étangs

Si l'activité commerciale des Etangs est un tout, il faut savoir que selon que l'on se trouve à gauche de la RD5 en venant de Martigues ou bien à droite, les statuts sont différents.

A gauche, il s'agit d'un lotissement qui date d'une bonne trentaine d'années géré par la ville ; à droite, c'est une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) gérée par la CAPM et aménagée par la SEMIVIM.

Bien entendu, nous travaillons à l'harmonisation de tout cela puisque la compétence économique relève de la CAPM depuis le 1er janvier 2001.

Cependant, dans un premier temps, il est nécessaire de finaliser les aménagements côté ZAC qui deviendra

« Les Etangs Est » : voirie, éclairage public, signalisation. Un projet global a été approuvé dont la réception est prévue pour juin 2012.

Une signalisation complète de voirie (directions, noms de rues et numérotations) sera mise en place.

La partie « lotissement » sera dénommée « Les Etangs -Ouest » et traitée elle aussi. Pour cette dernière, un nouvel éclairage public plus performant sera mis en place dès cette année.

▷ Environnement

Les ulves : une nuisance qui revient chaque année

Chaque été nous sommes confrontés au problème du ramassage des ulves sur nos plages

Il y a toujours eu des ulves dans l'étang par des apports de nitrates les nourrissant.

Par contre, il semblerait que la mise en service du canal usinier de Saint Chamas ait modifié le problème.

Nous en avons collecté 48 tonnes en 2010 et le résultat n'a pas été satisfaisant.

C'est la raison pour laquelle en 2011 :

1 - nous allons doubler les équipes de ramassage entre le 15 juin et le 15 septembre. Cela permettra aussi un meilleur nettoyage de nos quatre plages (Varage à l'emplacement de l'ancien Chalet d'eau - Calieux - Massane - Patorgue) et par ailleurs d'offrir des « jobs » d'été à des Saint Mitréens.

2 - Nous allons expérimenter un nouveau dispositif de ramassage cette fois dans l'eau à l'aide d'un canot à faible tirant d'eau entraînant un filet.

Nous tentons par là d'améliorer l'attractivité de nos



plages, d'autant qu'il y a des animations nautiques prévues, mais aussi le confort des riverains par rapports aux odeurs nauséabondes que dégagent les ulves en décomposition. Ces opérations se dérouleront 6 jours sur 7 (dimanche exclu).

A propos de la propreté

Si l'on s'en réfère à l'avis de personnes visitant notre village on pourrait le classer parmi les villages les plus propres de Provence et nous nous sommes donnés les moyens pour cela.

En ville, deux balayeurs tournent en permanence. Ailleurs, nous assurons le ramassage de tout ce qui traîne dès que nous en sommes informés. Un véhicule circule toute la journée pour cela avec, à son bord, un, voire deux employés municipaux.

Le ramassage des déchets verts, des monstres et des DEEE est parfaitement organisé et connu des utilisateurs.

Cependant, tout n'est pas parfait, une des plaies des villes en général étant les déjections canines. Mais ce ne sont pas les chiens qu'il faut accuser mais plutôt les propriétaires négligents qui préfèrent laisser le ramassage aux employés municipaux !

Il y a aussi des personnes qui mettent dans la rue les objets

à ramasser sans tenir compte des temps de ramassage. Mais, lorsque l'on photographie un tas d'objets dont on ne connaît pas l'existence pour faire croire que la municipalité ne fait rien pour la propreté, c'est prendre les Saint Mitréens pour ce qu'ils ne sont pas. Car, nous sommes sûrs qu'ils apprécient les efforts qui sont menés pour la qualité de la vie dans leur village.

Il est certain que cela pourrait être mieux encore si on pouvait remettre au goût du jour un vieux principe qui consiste à ce que chacun nettoie devant sa porte plutôt que d'attendre une hypothétique intervention d'employés municipaux.

Culture et information

Si, jusqu'à aujourd'hui, les pôles culturels de la ville se situaient à la bibliothèque Charles ROSTAING et à La Manare, il faudra désormais y ajouter la chapelle Saint Michel où 2 concerts sont organisés cette année.

C'est la raison de la réfection de l'accès en cours de réalisation par les Chantiers du Pays Martégal.

Depuis 2006, date de la mise en service de la salle de La Manare, la vie culturelle à Saint Mitre les Remparts a pris une autre dimension en s'ouvrant à l'extérieur.

Et l'on voit un grand nombre de spectateurs ne demeurant pas à Saint Mitre les Remparts remplir les gradins de notre salle de spectacles.

Cela provient du choix judicieux de ces derniers aptes à satisfaire tous les goûts et tous les âges, le mot d'ordre de la programmation étant : éclectisme.

Au développement de la culture vient s'ajouter celui de la communication. On trouvera, tout d'abord, l'ensemble des informations sur le patrimoine, les manifestations de la ville et des associations au sein de Saint Mitre Informations, sans



compter les brochures largement diffusées en ville, les affiches chez les commerçants, les panneaux lumineux et bien sûr notre site internet www.saintmitrelesremparts.fr, moderne et facile à consulter.

Trois numéros de la revue municipale « REGARDS » viennent ponctuer la vie de notre village.

Culture et information sont indissociables et à même de créer un mieux vivre ensemble et renforcer les liens entre les Saint Mitréens. C'est la raison pour laquelle nous leur portons une attention particulière.

Scolaire Jeunesse

Rentrée scolaire septembre 2011

**Inscriptions au services périscolaire des écoles de Saint Mitre les Remparts
IMPERATIVEMENT
AVANT LE 31 JUILLET.**

- Restaurant scolaire
- Garderie matin et soir
- Transports (Groupe scolaire ROSTAND)

Les réinscriptions ne sont pas faites automatiquement. TOUS LES ENFANTS doivent être inscrits.

**Inscriptions aux transports scolaires pour les collèges et lycées
IMPERATIVEMENT
AVANT LE 14 JUILLET.**

- Carte gratuite à disposition à partir du 22 août.

Les inscrits après le 14 juillet n'auront leur carte qu'à partir du 12 septembre.

- Carte payante pour les transports CG13 à destination des établissements scolaires hors du territoire du syndicat mixte des transports. (Le tarif évolue en fonction de la date d'inscription)

- 10 € : du 1er juin au 31 juillet
- 30 € : du 1er août au 30 septembre
- 50 € : du 1er octobre au 31 décembre

**Renseignements :
MJS
au 04 42 06 74 16**

Groupe Unis pour Saint Mitre

La démocratie doit permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement dans le respect dû aux personnes.

C'est la raison de l'existence de l'espace « expression » dans la revue « REGARDS » ou ses numéros spéciaux « REGARDS ACTU ».

Dans cet espace, les différentes sensibilités du Conseil Municipal peuvent insérer les textes de leur choix, le tout étant encadré par le Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

On pourrait s'attendre à y trouver exposés, par exemple, les motifs pour lesquels l'opposition communiste ne vote pas le budget de la commune.

Rien de cela ! Pourquoi ?

Non seulement parce qu'ils ne le savent pas eux-mêmes, mais aussi parce que leur stratégie de communication est ailleurs.

Il n'y a qu'à se référer à leurs tracts ponctués, au mieux, de banalités et au pire, de désinformation, de mensonges et d'attaques personnelles.

J'ai personnellement été mis en cause dans le dernier numéro, accusé d'avoir « poussé dehors » le Président du Souvenir Français ayant décidé, et c'est son droit le plus strict, de quitter son poste à la fin de son mandat.

Cette attaque sournoise à mon égard est d'autant plus mensongère que, par courrier en date du 8 avril, je l'invitais à poursuivre, le félicitant pour le travail accompli vers les jeunes pour le Souvenir Français.

Choqué par les propos proches de la diffamation, Monsieur le Président du Souvenir Français a réagi en condamnant la teneur du tract de l'opposition dans un courrier adressé au rédacteur le 22 avril.

Spectacle affligeant que celui où l'opposition communiste n'a que le mensonge et les attaques personnelles pour se faire valoir !

Christian Beuillard

Groupe Saint Mitre pour tous avec tous Nous défendrons sans relâche les associations

Une Charte nationale a été signée le 1er juillet 2001 à l'occasion du 100ème anniversaire de la loi de 1901,

Cet acte, sur la base d'engagements réciproques, reconnaît le respect de l'indépendance des associations.

Le secteur associatif, dans la diversité et l'indépendance est devenu un acteur fondamental de développement, d'innovation et de cohésion de la société, grâce aux engagements libres et volontaires qu'il suscite.

Dans notre dernier éditorial, nous avons voulu marquer comme il se doit le fait que le Maire, n'a pas le droit de s'immiscer dans leurs vies.

Aux uns, il demande de ne plus accepter de licenciés, aux autres que leurs meilleurs éléments aillent sur Istres ou Martigues, leurs déplacements coutant trop cher.

Au Souvenir Français, il reproche le choix fait pour une remise de médaille à une personnalité de St Mitre.

Il était de notre devoir de dénoncer ces méthodes, nous sommes en France, au XXIème siècle.

Mr le Maire vos méthodes sont révolues, le temps de la royauté est révolu.

« Saint Mitre pour tous avec tous », s'engagera à promouvoir et faciliter l'engagement bénévole civique, social et sportif de tous, sans distinction par des mesures visant à favoriser leur développement.

Jean Jacques Lucchini

Président du groupe « Saint Mitre pour tous avec tous »

Groupe Changer, le vrai choix Elections Cantonales & Primaires socialistes

Saint Mitre Les Remparts, circonscription 113, n'était pas directement concernée par les élections cantonales 2011. La gauche dans son ensemble grâce au vote républicain a contré la poussée du Front National dans les Bouches-du-Rhône.

Une victoire, certes, mais avec un arrière-goût d'amertume. Il ne suffira plus de se proclamer de gauche. Il faudra le témoigner au quotidien et ne pas participer à la banalisation du Front national.

Le Front National n'est un parti comme les autres. Depuis « ordre Nouveau », puis le « Mouvement National Républicain », c'est le même parti xénophobe et raciste. Des personnalités qui se lâchent dans « Rivarol » sont toujours là ; ils dénoncent pêle-mêle, les noirs, les arabes, les juifs, la droite molle, les étrangers, les officines etc.

N'oublions pas notre devoir de mémoire. Il faudra s'en souvenir pendant les prochaines élections Présidentielles, législatives et municipales.

L'idée selon laquelle, il y a des élections locales distinctes des autres, où tout peut se dire et s'écrire, est une supercherie qui cache une soif de pouvoir personnel.

Pour mieux gérer localement demain, nous devons avoir conscience de l'état réel du pays.

Le Parti Socialiste en proposant les primaires, dépasse sa dimension et va au-delà du peuple de gauche. Il invite tous les républicains à y participer pour une République Debout.

Vincent Kinda

Social : Activités Séniors

Les ateliers Prévent'Age se sont terminés dans la bonne humeur avec un partage de fruits préparés par deux participantes.

Toutes ont été intéressées et satisfaites par ces cinq réunions et les deux animateurs ont apprécié l'assiduité et le sérieux de leur public. Merci aux Séniors de donner une bonne image des Saint Mitréens !

D'autres séances pourront avoir lieu au cours du dernier trimestre.

La dernière session du « Jardin Numérique » se termine en juin, elle concerne les ateliers « progression » et « internet ». Une réunion sera organisée en septembre pour définir les programmes souhaités : découverte, progression, internet ou autre, selon la demande. Une information sera mise en place.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la MJS, pour ces deux activités, vous serez ainsi prévenus personnellement.

Regards Actus

Ville de Saint Mitre les Remparts

Bulletin d'information de la ville de Saint Mitre les Remparts

www.saintmitrelesremparts.fr

Dépôt légal : mars 2011 – n°ISSN : 1636-1652

Directeur de la Rédaction et de la Publication :

Christian Beuillard

Rédactrice en chef : Claudine De Rivas

Photos : Saint Mitre Informations

Conception et impression :

Imprimerie des Cyprès Bleus - Martigues

